

# Gérer le refus de renouvellement d'un bail commercial

(4'22'40) BC-2021

## ★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

## ❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 4h22

## 🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

## ❖ MOYENS

### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

### Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

### Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

## 📞 CONTACT

### Tél :

01 87 66 02 19

### E-mail :

contact@immoforma.fr

### NDA :

76311071831

### Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITOS

## ⌚ HORAIRES

Libres en E-learning

## Le refus du renouvellement du bail

• Test de positionnement	<b>5'00</b>
○ Introduction	<b>04'13</b>
○ Le refus du renouvellement avec indemnité d'éviction – Partie 1	<b>10'52</b>
○ Le refus du renouvellement avec indemnité d'éviction – Partie 2	<b>05'36</b>
○ Le refus du renouvellement avec indemnité d'éviction – Partie 3	<b>08'43</b>
○ Les effets du repentir	<b>05'05</b>
○ Le refus de renouvellement sans indemnité d'éviction – Partie 1	<b>05'59</b>
○ Le refus de renouvellement sans indemnité d'éviction – Partie 2	<b>07'28</b>
○ Quels peuvent être les autres types de motifs de refus de renouvellement ?	<b>07'16</b>
○ Mise en œuvre du refus de renouvellement – Partie 1	<b>08'21</b>
○ Mise en œuvre du refus de renouvellement – Partie 2	<b>04'44</b>
○ Mise en œuvre du refus de renouvellement – Partie 3	<b>08'10</b>
○ Refus de renouvellement en cas d'immeuble insalubre ou dangereux – Partie 1	<b>08'00</b>
○ Refus de renouvellement en cas d'immeuble insalubre ou dangereux – Partie 2	<b>03'24</b>
○ Refus de renouvellement en cas d'immeuble insalubre ou dangereux – Partie 3	<b>11'43</b>
○ Reprise des lieux loués par le bailleur – Partie 1	<b>10'32</b>
○ Reprise des lieux loués par le bailleur – Partie 2	<b>08'11</b>
○ Reprise pour travaux nécessitant l'évacuation des locaux.	<b>10'38</b>
○ Les autres types de reprise	<b>08'29</b>
○ Quiz intermédiaire	<b>45'00</b>

## Le renouvellement du bail commercial

○ Le droit au renouvellement du locataire – Partie 1	<b>07'09</b>
○ Le droit au renouvellement du locataire – Partie 2	<b>07'08</b>
○ Le droit au renouvellement du locataire – Partie 3	<b>02'56</b>
○ La mise en œuvre du renouvellement par le bailleur - Acte 1 – Partie 1	<b>05'26</b>

# Gérer le refus de renouvellement d'un bail commercial

(4'22'40) BC-2021

## ★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

- La mise en œuvre du renouvellement par le bailleur - Acte 1 – Partie 2 02'54
  - La mise en œuvre du renouvellement par le bailleur - Acte 1 – Partie 3 02'54
  - La mise en œuvre du renouvellement par le bailleur - Acte 2 – Partie 1 07'39
  - La mise en œuvre du renouvellement par le bailleur - Acte 2 – Partie 2 02'54
  - La mise en œuvre du renouvellement par le locataire - Partie 1 07'07
  - La mise en œuvre du renouvellement par le locataire - Partie 2 11'13
  - La mise en œuvre du renouvellement par le locataire - Partie 3 08'51
  - Absence de renouvellement du bail – Partie 1 02'23
  - Absence de renouvellement du bail – Partie 2 09'28
  - Absence de renouvellement du bail – Partie 3 10'12
  - Le régime du bail renouvelé – Partie 1 11'29
  - Le régime du bail renouvelé – Partie 2 02'54
  - Quiz intermédiaire 20'00
- Test de satisfaction 5'00

**Total : 4'22'40**

## MOYENS

### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

### Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

### Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

## CONTACT

### Tél :

01 87 66 02 19

### E-mail :

contact@immoforma.fr

### NDA :

76311071831

### Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITOS

## HORAIRES

Libres en E-learning

# Gérer le refus de renouvellement d'un bail commercial

(4'22'40) BC-2021

## ★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

## ❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 4h22

## 🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

## ❖ MOYENS

### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

### Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

### Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

## 📞 CONTACT

### Tél :

01 87 66 02 19

### E-mail :

contact@immoforma.fr

### NDA :

76311071831

### Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITOS

## ⌚ HORAIRES

Libres en E-learning

## L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique est assuré avec un formateur qui forme l'apprenant dans un parcours individuel, précisément adapté au besoin de l'apprenant dans le but d'obtenir la certification visée. En dehors des heures de formations prévues, l'organisme prévoit un accompagnement pour s'assurer de la satisfaction de l'apprenant, de la conformité administrative de son dossier ainsi qu'un temps particulier pour la préparation à la certification.

## L'accompagnement technique

En début de parcours, un accès e-learning est envoyé à l'apprenant. Son utilisation est facultative mais permet à l'apprenant d'assoir ses compétences théoriques. Les heures de connexion ne sont jamais décomptées des heures de formation prévues. L'apprenant a un accès à une plateforme développée en interne par Compétences First pour gérer les documents pédagogiques (Attestations, émargement, etc.).